Inscription des pèlerins

Pour participer aux Grands Événements du Jubilé à Rome et pour passer la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre, il est nécessaire de **s'inscrire**.

Vous pouvez vous inscrire en tant que **simple pèlerin** ou en tant que **responsable d'un groupe** (les familles et les petits groupes d'amis doivent être considérés comme des groupes, indépendamment du nombre de personnes). Chaque responsable pourra inscrire un seul groupe pour chaque événement, ou réserver une seule fois le passage de la Porte Sainte de Saint-Pierre – l'inscription à un événement comporte automatiquement l'accès à la Porte Sainte, durant cet événement, selon les temps et les modalités qui seront communiqués aux inscrits.

Inscription

Guide pour l'inscription des pèlerins

Pour s'inscrire il est nécessaire de remplir un formulaire composé de 4 pages.

La première page sert à la communication des données générales du groupe ou du pèlerin (provenance, langue, typologie).

La deuxième page sert la communication des coordonnées du responsable du groupe (ou du pèlerin). Le responsable sera garant du groupe et recevra les informations via email. Le secrétariat du Jubilé pourra également envoyer des informations via SMS, en proximité de l'événement ou quand le groupe sera déjà à Rome.

La troisième page est facultative et sert pour indiquer un éventuel vice responsable. Nous vous recommandons de fournir cette information, surtout pour les grands groupes.

La quatrième page nécessite l'acceptation des règles et la vérification du code de sécurité (captcha).

Une fois l'inscription terminée vous recevrez un email contenant un lien, grâce auquel vous serez renvoyé vers une page web où il vous sera demandé de créer un mot de passe personnel.

En utilisant votre propre adresse email (indiquée au moment de l'inscription) et le mot de passe choisi, vous pourrez accéder à la section réservée, où il sera possible de modifier votre fiche d'inscription, de vous inscrire aux Grands Événements du Jubilé et de réserver le passage de la Porte Sainte de Saint-Pierre.

Inscription aux Grands Événements du Jubilé

Les grands événements sont ceux pour lesquels est prévue la plus grande affluence de pèlerins. Une fois l'inscription terminée, il est possible d'accéder à la section réservée et de s'inscrire à ces grands événements du Jubilé :

1. Jubilé des opérateurs de pèlerinages

2. Jubilé de la Spiritualité de la Divine Miséricorde

3. Jubilé des diacres

4. Jubilé des prêtres

5. Jubilé des malades et des handicapés

6. Jubilé du volontariat et des Opérateurs de la Miséricorde

7. Jubilé des catéchistes

8. Jubilé Marial

(N.B. pour l'inscription au Jubilé des adolescents « cliquer ici »)

Pour compléter l'inscription il faut remplir 3 fiches :

1. Composition du groupe

Sert à indiquer de combien de personnes est composé le groupe, et combien appartiennent à chaque catégorie (prêtres, diacres, laïcs…), et également pour signaler la présence de personnes ayant besoin de soins médicaux particuliers. Dans cette fiche il est possible d'indiquer si vous avez besoin des services d'hébergement de *l'Opera Romana Pellegrinaggi*.

2. Données du voyage

Pour faciliter l'arrivée et le départ de Rome, nous vous demandons de communiquer les informations concernant les moyens de transport que vous comptez emprunter pour le voyage vers/depuis Rome.

3. Détail de l'événement

La troisième fiche, qui sera disponible dans quelques jours, permet de communiquer le nombre de personnes qui ont l'intention de participer à chacun des moments prévus dans le programme de l'événement et auquel il faut s'inscrire (ex. : confession du samedi après-midi, Messe du dimanche, etc…)

Quelques jours après l'inscription à un événement, il sera possible de télécharger un document PDF contenant le **code d'inscription** et d'autres informations concernant le groupe. Une fois à Rome, ce document **devra être présenté au Centre d'Accueil des pèlerins** (7, *Via della Conciliazione*) pour retirer le matériel concernant l'événement. Il sera suffisant que le responsable du groupe ou son représentant se retire le matériel pour tous les membres du groupe.

Demande de billets pour les Célébrations du calendrier jubilaire à Rome

En général, pour participer aux célébrations présidées par le Saint-Père il est nécessaire de demander les billets (toujours gratuits) à la Préfecture de la Maison Pontificale, selon les indications fournies sur le site internet.

L'inscription à un des grands événements du Jubilé (voir la liste ci-dessus), comporte automatiquement l'obtention des billets pour les célébrations qui ont lieu durant cet événement.

En outre, il est possible de demander à travers le site officiel du Jubilé (www.im.va) des billets pour certaines célébrations qui ne font pas partie des grands événements indiqués ci-dessus, mais qui représentent des temps forts du calendrier jubilaire. Il s'agit de célébrations ou de rencontres ponctuelles, dont voici la liste :

- Célébration d'ouverture de la Porte Sainte de Saint-Pierre - 8 décembre 2015
- Célébration d'ouverture de la Porte Sainte de Saint-Jean de Latran - 13 décembre 2015
- Célébration d'ouverture de la Porte Sainte de Sainte-Marie-Majeure – 1er janvier2016
- Mercredi des cendres - 10 février 2016
- Célébration pénitentielle "24 heures pour le Seigneur" - 4 mars 2016

- Veillée de prière “Sécher les larmes” - 5 mai 2016

Et des audiences jubilaires spéciales du samedi, qui auront lieu les jours suivants :

- 30 janvier 2016
- 20 février 2016
- 12 mars 2016
- 9 avril 2016
- 30 avril 2016
- 14 mai 2016
- 18 juin 2016
- 30 juin 2016 (jeudi)
- 10 septembre 2016
- 1 octobre 2016
- 22 octobre 2016

Réservation du pèlerinage à la Porte Sainte

Afin de permettre à tous les pèlerins de vivre sereinement et dans un climat de prière le pèlerinage vers la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre, il est nécessaire de réserver votre pèlerinage.

À travers la même procédure d’inscription des pèlerins décrite ci-dessus, il est possible de réserver le pèlerinage en choisissant le jour voulu et en précisant la préférence entre le matin (7h – 13h) ou l’après-midi (13h30 – 17h)

Avant d’effectuer la réservation, il est nécessaire de vérifier la disponibilité de la date choisie. Les jours où auront lieu les audiences générales du mercredi, les audiences jubilaires du samedi (une par mois), les grands événements et les autres célébrations en présence du Saint-Père, il ne sera pas possible de réserver le pèlerinage vers la Porte Sainte, puisque l’accès sera réservé aux participants à ces événements.

En fonction des demandes parvenues et de la disponibilité aux différents horaires, le secrétariat du Jubilé enverra – exclusivement par email – une réponse avec l’indication du meilleur horaire pour effectuer le pèlerinage, ainsi qu’un ***voucher* à imprimer et à présenter à l’entrée** du parcours vers la Porte Sainte, aux jardins du Château Saint-Ange.

INSCRIPTION DES PÈLERINS